



Syndicat National
Force Ouvrière
des **Cadres** des
Organismes Sociaux

La lettre de La Michodière

Numéro spécial ADD – 19 mai 2022

Lettre d'information éditée par le SNFOCOS sous le N° de Commission Paritaire 3 941 D 73 S
Eric Gautron, Directeur Gérant



Syndicat National Force Ouvrière
des **Cadres** des Organismes Sociaux

ELECTIONS CPNI

(Commission Paritaire Nationale d'Interprétation)

**Du 30 mai au 3 juin 2022, vous aurez la responsabilité de choisir
vos représentants à la Commission Paritaire Nationale d'Interprétation (CPNI).**

Votez pour le SNFOCOS !

Nous, candidat(e)s Agents de direction, de fonctions différentes, de régions différentes, de branches différentes, ayant également exercé dans des organismes différents, nous présentons sur la liste du SNFOCOS, syndicat moteur et négociateur des principaux textes conventionnels spécifiques aux Agents de direction, pour :

- une application réelle, pleine et entière des textes, dans le respect de la lettre et de l'esprit des textes.
- une interprétation des textes, en cas de doute, valorisant les parcours, et favorable aux catégories d'Agents de direction visées par la saisine de la CPNI.

Plus globalement, nous soutenons la recherche, par le SNFOCOS, de compromis dynamiques et exigeants garantissant de justes rémunérations ainsi qu'une protection renforcée d'Agents de direction mettant en œuvre des responsabilités de plus en plus lourdes dans un cadre, notamment budgétaire, de plus en plus contraint.

C'est ainsi qu'il est impératif d'ouvrir des négociations conventionnelles sérieuses, notamment sur : *le classement des Caisses, l'égalité hommes femmes, la revalorisation des coefficients de base, l'accompagnement financier de la mobilité, la reconnaissance de la concomitance de missions, la valorisation de la fonction de pleine direction, la plage d'évolution salariale ainsi que la part variable, la compatibilité entre la vie professionnelle et la vie personnelle, un total respect des personnes et la résolution de la situation des Agents de direction en difficulté.*

Pour toutes ces raisons, cette élection à la CPNI est très importante.

En effet, le résultat de cette élection déterminera la représentativité des syndicats d'Agents de direction et donc leur poids lors des négociations conventionnelles.

A cette fin, votez pour le SNFOCOS, sans lequel aucun des textes conventionnels favorables spécifiques aux Agents de direction n'existerait.

Ensemble poursuivons cette exigence de compromis dynamique et exigeant !

Votez pour le SNFOCOS !

Avec votre confiance, nous continuerons à vous défendre, à pérenniser vos acquis et à construire ensemble le futur des Agents de Direction.

Avec votre confiance, vous aurez la garantie de notre engagement à veiller au maintien et à la bonne évolution de vos conditions de travail.

Choisir les candidats SNFOCOS, c'est

- **donner du crédit au travail passé et présent de notre organisation syndicale, principale organisation négociatrice et signataire des textes majeurs spécifiques aux Agents de Direction !**
- **avoir confiance dans une équipe qui n'est pas dans l'opposition systématique, mais dans la réflexion, l'expertise et la revendication !**

Vos candidat(e)s pour ces élections

Titulaires		Suppléantes	
<i>Jean-Baptiste ESCUDIER- BIANCHINI</i>	<i>Cécile DOLOMIE</i>	<i>Marie-France BARRAS</i>	<i>Sandra FRANCISCO</i>
<i>Directeur-adjoint CARSAT Hauts de France</i>	<i>Directrice Comptable et Financière CPAM de la Marne</i>	<i>Directrice CAF de l'Yonne</i>	<i>Sous Directrice ACOSS</i>

En 2022, faites entendre votre voix :

VOTEZ SNFOCOS, le syndicat Force Ouvrière des Cadres et Agents de direction !